

Délégation Départementale du Gard

Affaire suivie par : CR
Courriel : ars-oc-dd30-direction@ars.sante.fr
Téléphone : 04.66.76.80.00

Compte-rendu de la rencontre avec les représentants syndicaux SUD Santé Sociaux et CGT Délégation départementale du Gard de l'ARS Occitanie 03-12-2020

Suite à l'appel à la grève nationale lancé par plusieurs organisations syndicales pour la journée du 3 décembre 2020, le directeur de la délégation départementale du Gard de l'ARS Occitanie a reçu 4 représentants syndicaux de la fédération SUD Santé Sociaux et CGT afin d'écouter et de recueillir leurs revendications.

Les échanges ont porté principalement sur la **reconnaissance** et la **valorisation des métiers de l'accompagnement médico-social et social**, avec pour objectif d'améliorer les prises en charge des usagers, et les **valeurs** portées par les professionnels de ces secteurs.

Les représentants syndicaux ont fait valoir leur volonté d'une reconnaissance salariale, notamment avec l'inclusion de tous les agents travaillant en établissements ou services médico-sociaux dans le dispositif de revalorisation prévu par le Ségur de la santé (en cours d'application pour les agents des établissements sanitaires et les EHPAD, et envisagé en 2021 pour les agents des structures accompagnant des personnes en situation de handicap).

Ils souhaitent un plan d'embauche massif dans les secteurs médico-social et social, l'arrêt des contrats précaires (renouvellements de CDD de courte durée), l'accès à des formations professionnelles qualifiantes (ce que ne sont pas les VAE souvent proposées) et un revenu minimum pour les jeunes.

La valorisation des métiers de l'accompagnement médico-social et social est demandée, avec la volonté de remettre l'humain au centre de tous les dispositifs. A ce titre, les représentants syndicaux souhaitent que des structures spécialisées soient créées pour les enfants et adultes en situation de handicap (les ESAT sont cités), en particulier dans le département du Gard, prioritaire en Occitanie sur ce champ.

Ils considèrent que les contrôles effectués par les tutelles visent à standardiser les pratiques, sans permettre les échanges ou les critiques, et non à améliorer les accompagnements, ce qui devrait être leur vocation et la destination première des crédits versés aux structures. Est demandé l'abandon des logiques comptables, des guichets uniques et de la mutualisation des moyens, pour créer de véritables services de proximité pour la population.